

## COMPTE-RENDU PLAN LOCAL D'URBANISME

**OBJET : ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME – APPROCHE ENVIRONNEMENTALE DE L'URBANISME® (AEU®) – ATELIER N°1 – ENERGIE, CLIMAT ET DEPLACEMENTS**

**VENDREDI 26 AVRIL 2019**

### ETAIENT PRESENT(S) / PRESENTE(S)

- Thierry LAINE, Maire ;
- Bertille FOURRIER, Citoyenne ;
- Daphnée BLANCHARD, Citoyenne ;
- Yves HAMON, Retraité,
- Suzanne HAMON, Retraîtée ;
- Sylvie VION, Citoyenne ;
- Yann LE ROLLAND, Citoyen ;
- Anne JAMART, Retraîtée ;
- Gérard HONORE, Retraité ;
- Stéphane MASSOT, Ouvrier ;
- Pierre COCHET, Retraité ;
- GRANGIER,
- Nicole GOURDON,
- Viviane CABARET,
- Georges GOURDON,
- Dominique PIRA ;
- Martial DUPRAY,
- Arlette RAOULT,
- Pierre DIDIERJEAN,
- Emilie GASTELLAIS, Conseillère municipale ;
- Frédéric GASTELLAIS, Citoyen ;
- ALBAR, Citoyen ;
- Judicaël PETIJEAN, Conseiller municipal ;
- DESMOUSSEAUX, Citoyen ;
- Guy RAOULT, Retraité ;
- Séverine DESMOUILLIERES, Responsable du Service Urbanisme Intercommunal à l'Agglo du Pays de Dreux ;
- Alexis HAIE, Chargé de mission Plan Local d'Urbanisme à l'Agglo du Pays de Dreux.

---

La commune de Louye ne dispose actuellement d'aucun document d'urbanisme, le droit du sol est règlementé par le Règlement National d'Urbanisme (RNU). La municipalité a ainsi prescrit l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme par délibération en date du vendredi 14 mars 2018.

Une vingtaine de personne a pris part à ce premier atelier de concertation, qui a eu pour but de présenter aux habitants en quoi consiste un Plan Local d'Urbanisme et de traiter les thèmes suivants : le contexte climatique, le contexte énergétique ainsi que les déplacements.

Pour se faire, l'atelier s'est déroulé en deux temps :

- Dans un premier temps l'atelier a consisté à expliquer l'intérêt d'un Plan Local d'Urbanisme, le cadre législatif et règlementaire ainsi que la procédure d'élaboration de celui-ci. La présentation s'est ensuite poursuivie par la présentation de l'Approche Environnementale de l'Urbanisme® (AEU®). Ensuite, la présentation s'est attardée sur la mise en exergue des enjeux climatiques, énergétiques et de déplacements à l'échelle nationale et communale puis des problématiques présentes sur le territoire ;
- Dans un second temps, il a été proposé aux personnes présentes de se répartir en groupe de travail (cinq groupes) pour discuter des points forts de la commune et des points à améliorer vis-à-vis des thématiques présentées précédemment.

### **Première partie : la présentation du diaporama**

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il a rappelé aux habitants que cet atelier est le premier d'une série de plusieurs rencontres et a été rappelé la date du second atelier de concertation dans le cadre de la phase du diagnostic territorial, le jeudi 9 mai 2019, à 18h30, à la salle communale.

Par ailleurs, il a été expliqué que le Plan Local d'Urbanisme a subi de nombreuses évolutions législatives et règlementaires au cours de ces dernières années rendant son élaboration plus complexe. De ce fait, il a été précisé la vocation du Plan Local d'Urbanisme, sa définition, son objectif, son contenu et les éléments méthodologiques de réalisation des pièces qui le composent.

Ensuite, il a été présenté l'intérêt de réaliser le Plan Local d'Urbanisme selon une Approche Environnementale de l'Urbanisme® (AEU®). Cet outil méthodologique, d'aide à la décision et de concertation permettra, tout au long de la procédure, de replacer les enjeux environnementaux au cœur des choix communaux.

L'ordre du jour a ensuite été décliné introduisant les premiers éléments de lecture de la commune de Louye au travers des thèmes de ce premier atelier – Climat, Energie et Déplacements - ainsi que le débat et les échanges sur la vision future de la commune.

Tout d'abord, chaque thématique – Le contexte de changement climatique ; Les déplacements ; Le lien climat, urbanisation et déplacements – a été abordée sous un angle technique dans un contexte mondial et national afin de donner des clés de lecture et de compréhension aux habitants pour mieux appréhender les enjeux du Plan Local d'Urbanisme.

Puis, chaque thématique a été complétée par des données locales plus spécifique au territoire communal, révélant ainsi les enjeux et posant la question de comment agir pour soi et au travers du Plan Local d'Urbanisme.

### **Deuxième partie : l'atelier**

Suite à la présentation du diaporama et des enjeux en termes de climat, d'énergie et de déplacements, il a été proposé aux participants de s'exprimer sur ces sujets.

Pour se faire, des papiers de deux couleurs différentes ont été distribués aux participants :

- La couleur verte pour inscrire les points positifs concernant leur commune et pour mentionner ce qu'ils souhaiteraient voir améliorer ;
- La couleur marron pour lister les aspects moins positifs voire négatifs et pour mentionner ce qu'ils souhaiteraient éviter.

L'exercice s'est effectué en cinq groupes (groupe 1 : 6 personnes ; groupe 2 : 3 personnes ; groupe 3 : 4 personnes ; groupe 4 : 8 personnes ; groupe 5 : 6 personnes) afin de favoriser la discussion entre les participants et faire émerger d'autres enjeux non abordés au cours de la présentation du diaporama.

Un référent porte-parole a été désigné pour chacun des groupes. Il est chargé de noter les idées du groupe sur les différents papiers. Un papier répond à une des questions suivantes :

- Comment utiliser au mieux l'espace disponible ?
- Quelle place réserver aux piétons et aux cyclistes ?
- Quelle offre d'énergie proposer ?
- Comment consommer moins d'énergie ?
- Où développer les modes doux ?
- Existe-t-il du stationnement vélo ?

Le travail de groupe a duré environ 25 minutes et s'est suivi d'une restitution de 20 minutes. Chaque référent porte-parole est venu un par un restituer les résultats du groupe.

### **Synthèse des résultats**

Les interventions de l'ensemble des cinq groupes sont synthétisées dans les tableaux ci-dessous. Ces derniers reprennent les informations notées sur les différents papiers de concertation et les remarques orales effectuées lors de la restitution.

- **Comment utiliser au mieux l'espace ?**

GROUPE	ELEMENTS POSITIFS/A DEVELOPPER SUR LA COMMUNE	ELEMENTS NEGATIFS/A EVITER SUR LA COMMUNE
1	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Implanter une maison de santé</li> <li>● Préserver l'environnement du château</li> <li>● Planter des haies et des essences locales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Minimum de 800 m<sup>2</sup> pour construire</li> <li>● Limiter la hauteur des constructions</li> </ul>
2	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Préserver les espaces disponibles de cœur du village (autour de l'Eglise, aire de jeux)</li> <li>● Prévoir un espace vert en cœur de village</li> <li>● Préserver l'homogénéité architecturale du village</li> <li>● Consacrer une partie de l'espace disponible à la production d'énergie renouvelable (solaire, bois...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Quid du parking dans le village</li> <li>● Pas de construction en hauteur (immeubles, antennes...)</li> <li>● Limiter au maximum l'extension du village</li> <li>● Limiter les constructions nouvelles</li> </ul>
3	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Conserver le caractère du village</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Interdire les terrains de moins de 1 000m<sup>2</sup></li> <li>● Eviter toutes constructions sur la partie basse de la Coudanne avec son bois, ses collines et ses espaces verts</li> </ul>
4	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Laisser l'espace disponible en l'état et surtout non constructible</li> <li>● Créer des zones vertes et conserver les zones vertes existantes</li> </ul>	
5	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Garder le caractère rural du village, le cachet architectural (silex, briques)</li> <li>● Conserver les espaces verts (pourtour de l'Eglise, le terrain de boules, la place du monument...)</li> <li>● Rénover les petits ponts</li> <li>● Reconstruire un lavoir</li> <li>● Conserver les mares</li> <li>● Mise en place de boîtes pour oiseaux</li> <li>● Préservation des chemins</li> <li>● Préservation de la flore (abeilles)</li> <li>● Création d'un jardin collectif</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Ne pas créer de trottoirs</li> <li>● Ne pas implanter d'éoliennes</li> <li>● Pas de construction massive</li> <li>● Pas d'immeubles</li> <li>● Pas de construction dans le parc du château</li> <li>● Pas d'aménagement pour piste d'atterrissage</li> </ul>

• **Quelle place réserver aux piétons et aux cyclistes ?**

GRUPE	ELEMENTS POSITIFS/A DEVELOPPER SUR LA COMMUNE	ELEMENTS NEGATIFS/A EVITER SUR LA COMMUNE
1	<ul style="list-style-type: none"> <li>●Piste cyclable jusqu'à Dreux</li> </ul>	
2	<ul style="list-style-type: none"> <li>●Aménager des espaces cyclables</li> <li>●Aménager des espaces sécurisés pour les piétons</li> </ul>	
3		
4	<ul style="list-style-type: none"> <li>●Remettre les chemins en état</li> <li>●Etudier les pistes cyclables</li> <li>●Créer un parking à vélo (à côté de l'Eglise par exemple)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>●Revoir l'état des routes</li> <li>●Ne pas créer de trottoirs</li> </ul>
5		

• **Quelle offre d'énergie proposer ?**

GRUPE	ELEMENTS POSITIFS/A DEVELOPPER SUR LA COMMUNE	ELEMENTS NEGATIFS/A EVITER SUR LA COMMUNE
1	<ul style="list-style-type: none"> <li>●Développer les panneaux photovoltaïques</li> <li>●Développer la phytoépuration</li> <li>●Chauffage collectif</li> </ul>	
2	<ul style="list-style-type: none"> <li>●Envisager un système d'assainissement de l'eau écologique sur le village</li> </ul>	
3	<ul style="list-style-type: none"> <li>●Raccordement au réseau de gaz</li> </ul>	
4	<ul style="list-style-type: none"> <li>●Développer les énergies renouvelables (électricité, pompe à chaleur, gaz, solaire...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>●Ne pas se concentrer vers une énergie unique</li> </ul>
5	<ul style="list-style-type: none"> <li>●Créer un mini parc solaire pour alimenter une partie de la commune</li> <li>●Station d'épuration végétalisée ou phytoépuration</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>●Limitation des panneaux photovoltaïques</li> </ul>

• **Comment consommer moins d'énergie ?**

GRUPE	ELEMENTS POSITIFS/A DEVELOPPER SUR LA COMMUNE	ELEMENTS NEGATIFS/A EVITER SUR LA COMMUNE
1	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Développer les transports en commun/le covoiturage</li> <li>● Location de véhicules électriques</li> <li>● Toit végétalisé</li> <li>● Implanter des services de proximité et des commerces</li> </ul>	
2	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Favoriser les groupements d'achats pour la transition écologique</li> <li>● Autoriser le solaire</li> </ul>	
3		
4	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Réfléchir à l'implantation des constructions et des pièces</li> <li>● Développer les transports en commun</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Eviter la surchauffer</li> <li>● Pas de ramassage des déchets</li> </ul>
5		<ul style="list-style-type: none"> <li>● Pas de ramassage des déchets</li> <li>● Pas d'enlèvement des monstres</li> </ul>

• **Autres remarques :**

GRUPE	ELEMENTS POSITIFS/A DEVELOPPER SUR LA COMMUNE	ELEMENTS NEGATIFS/A EVITER SUR LA COMMUNE
1		<ul style="list-style-type: none"> <li>● Interdire le glyphosate</li> </ul>
2		
3	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Exiger des toitures en tuiles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Zone blanche</li> </ul>
4		
5	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Radar pédagogique</li> <li>● Caméra à l'entrée du village</li> <li>● Gestion des risques électriques</li> </ul>	

## **Conclusion**

De manière générale, les habitants participants à ce premier atelier de concertation sur le Plan Local d'Urbanisme ont mis en avant le cadre de vie rural sur la commune de Louye. C'est pourquoi, les habitants souhaitent conserver l'identité de la commune en limitant l'extension du village et en limitant la hauteur des constructions. Les habitants souhaitent principalement développer les espaces verts tout en préservant le cachet architectural. A cela s'ajoute, un intérêt pour l'aménagement d'espaces sécurisés pour les piétons et pour les cyclistes.

Par conséquent, les habitants ont insisté sur l'amélioration des déplacements doux, à travers un meilleur entretien des chemins ruraux ainsi qu'un raccordement aux cheminements existants, notamment sur les communes voisines. Les habitants seraient favorables au développement des transports en commun, la location de véhicule et du covoiturage. Les habitants ont également émis le souhait de développer les voies cyclables.

Concernant, les énergies, les habitants ont porté un intérêt aux énergies renouvelables, principalement les panneaux photovoltaïques, pompes à chaleur, gaz...

Suite à l'atelier, Monsieur le Maire a proposé de clôturer la séance.

**Thierry LAINE**

**Maire de Louye**